

## **Quelle éthique possible pour les journalistes confrontés au « mal de mère » ?**

**Communication prononcée dans le cadre du colloque  
*Les journalismes : réalités plurielles, éthique commune ?*  
Université d'Ottawa  
9 mai 2010**

**Marie Christine Lipani Vaissade  
Maître de conférences à l'Institut de Journalisme Bordeaux Aquitaine,  
Université de Bordeaux III.**

Bébés congelés, enfants noyés, petite fille massacrée... On tue à chaque page dans les médias. De tout temps, les faits divers et surtout ceux les plus sordides exhibant le pire de la nature humaine, ont alimenté le contenu des médias. Certains titres de presse, comme l'hebdomadaire français le *Nouveau Détective*, par exemple, pour ne citer que ce dernier, se sont même spécialisés dans le traitement de ces événements extra ordinaires; c'est à dire sortant de l'ordinaire, situations et faits hors normes, parfois inexplicables, voire inacceptables.

Les faits divers, pour de multiples raisons, passionnent le public, mais aussi les rédactions et les journalistes. De tels événements, malgré toutes les contraintes professionnelles et les règles déontologiques de base, sont l'occasion de raconter de « belles histoires », plutôt que des histoires vraies.

En effet, les professionnels de l'information se laissent parfois emporter par de tels drames. Certains récits journalistiques écrasés par l'imaginaire des rédacteurs se caractérisent parfois par des manquements déontologiques élémentaires comme le non-respect de la présomption d'innocence, la non-vérification des sources, la construction d'articles à partir de rumeurs...

Deux mots, deux affaires françaises, illustrent de semblables dérapages : Villemin, Outreau. Aujourd'hui des cas d'école.

La rude concurrence existant entre les différents supports de presse, la course au scoop, la recherche de l'émotionnel, la rédaction de l'information dans l'immédiateté et parfois sous une certaine pression hiérarchique, le suivisme médiatique, la demande des lecteurs, mais aussi l'intérêt commercial des titres à produire des sujets un brin racoleurs... expliquent peut être ces emballements journalistiques fréquents dans le traitement des faits divers.

On pourrait aussi évoquer de manque de recul des journalistes, le manque de préparation et de formation de tous ces professionnels exposés aux accidents les plus abjects de la vie quotidienne, exposés aussi à la souffrance des uns et à la violence des autres. Les journalistes sont des observateurs du monde, chargés d'en rendre compte, de le décrire, voire de l'expliquer. Ils ne peuvent pas d'un coup de baguette magique laisser aux vestiaires, leur propre nature humaine, leur part de subjectivité et leur ressenti. L'implication du journaliste est bien réelle. Comment, dans de telles situations, raconter une histoire, bouleversante et perturbante en toute objectivité?

Il ne s'agit pas ici de faire un nouveau procès de la presse. Nous nous intéressons surtout aux pratiques professionnelles, au travail intérieur que ces journalistes accomplissent sur eux-mêmes quand ils ont à rendre compte de faits à la fois horribles et familiers. Notre recherche se focalise sur le travail et la réalité quotidienne de ces hommes et ces femmes, faits-diversiers, reporters ou chroniqueurs judiciaires couvrant cette actualité particulière, ce que certains nomment « des faits de société » : comme la pédophilie, l'inceste, les violences faites aux femmes, les enfants maltraités, l'infanticide... Notre questionnement principal est le suivant : quel comportement éthique est-il possible de mettre en œuvre face à l'indicible, à l'inacceptable? Ce qui nous préoccupe se résume ainsi : face à la charge des émotions,

inévitable, comment le journaliste opère-t-il une mise à distance lui permettant de rendre compte d'agissements considérés comme intolérables?

### **Sortir des croyances et des idées reçues**

Le contenu des supports de presse est rythmé par toutes sortes de crimes. Il n'est pas envisageable de constituer une graduation relative à l'horreur des faits. Cependant à la lecture des journaux, le meurtre d'un enfant par sa mère (infanticide, néonaticides) apparaît comme un des drames suscitant le plus l'intérêt des médias et des lecteurs, sans doute parce que l'idée de la mère qui tue est déjà intolérable en soi.

En effet, dans une société sacralisant la maternité, comment le journaliste peut-il décrire le meurtre d'un enfant commis par la mère sans écorner l'image de cette même mère, voire l'image de la femme elle-même. La mère tueuse est souvent l'occasion de raconter une histoire fascinante. Le récent cas français de Véronique Courjault en atteste. Le meurtre d'un enfant commis par la mère est une altération profonde de l'identité maternelle et féminine, un acte contraire à la morale, aux normes, à ce qui doit être<sup>1</sup>. Aujourd'hui, encore, dans l'inconscient collectif, la vocation d'une femme, c'est de mettre au monde des enfants.

Carl-Gustave Jung et Charles Kérényi citent les paroles d'une femme, une noble abyssine (les abyssins sont des chrétiens coptes.) :

« La vie de la femme est entièrement différente de celle des hommes, Dieu l'a fait ainsi. Le jour où une femme a connu son premier amour; sa vie est scindée en deux parts, elle devient une autre. Après le premier amour, l'homme est pareil à ce qu'il était auparavant. La femme conçoit : comme mère elle est différente de la femme sans enfant. Quelque chose croit dans sa vie pour s'en détacher, mais n'en disparaîtra jamais. Elle est et restera mère, même si l'enfant, tous ses enfants devaient mourir. La femme doit être ce que sa nature est. Elle doit toujours être jeune fille et être mère, avant chaque amour elle est jeune fille, après chaque amour, elle est mère » (Jung et Kérényi 1993, p.7-8).

---

<sup>1</sup> Voir à ce sujet sur la question de la sacralisation de la maternité l'ouvrage d'Élisabeth Badinter (2010), *Le conflit. La femme et la mère*, Paris, Flammarion. Paris.

On le voit, il est difficile de s'émanciper des croyances, de la religion, de sortir des idées préconçues, des préjugés et des stéréotypes, même si aujourd'hui, on constate certaines évolutions comme par exemple une meilleure connaissance du déni de grossesse par les institutions au sens large. Malgré tout, la lecture régulière de la presse montre à quel point il est parfois difficile pour les journalistes d'éviter ce procès d'intention fait aux femmes soupçonnées d'infanticides ou de néonaticides.

Nous avons remarqué également que le meurtre d'un enfant commis par la mère est toujours plus médiatisé que celui commis par le père<sup>2</sup>. En tuant son enfant, la mère rompt avec des certitudes puissantes comme l'instinct maternel et modifie le regard sur la vie et la maternité: tout cela est extrêmement dérangeant dans l'inconscient collectif. Le journaliste confronté au « mal de mère » peut-il parler de tels drames sans stigmatiser, sans construire un point de vue, un parti pris idéologique, sans se transformer en gardien de la norme? Ce même journaliste, confronté aussi à une charge émotionnelle forte, car de tels faits ne laissent jamais indifférents, sort-il toujours indemne de ces rencontres avec ces mères à la fois victimes et coupables? Une éthique professionnelle est-elle possible?

### **Un corpus cohérent**

Ces questionnements constituent donc l'axe principal de notre travail et les réponses viennent des journalistes eux-mêmes. Notre recherche, en effet, repose donc sur des récits de pratiques. Nous avons rencontré cinq journalistes<sup>3</sup>, trois hommes et deux femmes exerçant tous dans la

---

<sup>2</sup> . Nous nous appuyons ici sur une étude conduite par Marion Ballet, étudiante en master 2 de journalisme professionnel à l'Institut de Journalisme Bordeaux Aquitaine (IJBA). Dans le cadre de son mémoire de fin d'études (2008), elle a réalisé une enquête sur le traitement de l'infanticide dans la presse. À partir d'archives de presse, entre 2000 et 2008, 74 cas d'infanticides sur 111 enfants tués ont été recensés. Dans 60 % des cas, ce sont les mères qui ont tué. A travers l'étude de ce large corpus, Ballet remarque que les meurtres commis par la mère sont bien plus exploités par les médias que ceux commis par le père.

<sup>3</sup> Nous ne prétendons absolument pas ici à une représentativité de l'ensemble des journalistes, il s'agit d'un échantillon aléatoire apportant un éclairage sur des pratiques professionnelles. Cette recherche n'en n'est qu'à

presse écrite française. Se limiter au support papier donne, à nos yeux, une cohérence à notre corpus, parce que les pratiques professionnelles diffèrent entre le papier et l'audiovisuel. Il nous semblait plus logique de nous centrer non pas sur une même famille de presse, mais du moins sur un même type de support.

Nous avons interrogé ces professionnels dans le cadre d'un entretien semi-directif, de plus d'une heure pour la plupart d'entre eux. L'entretien semi-directif est un outil de travail emprunté aux sciences sociales, il permet, à nos yeux, parce son cadre n'est pas trop rigide, de mieux appréhender le ressenti des personnes interviewées, à travers une parole assez spontanée. Chaque entretien est singulier, mais ce dernier s'insère dans un collectif, dans un ensemble regroupant un même univers socioprofessionnel. Notre démarche d'analyse des entretiens n'est pas seulement de juxtaposer, mais aussi de confronter ces récits de pratiques, de restituer les lignes de force et les divergences.

Entendons-nous bien, la finalité de ces entretiens, ici, n'était pas de pister uniquement les pratiques professionnelles, les méthodes de travail, les contraintes imposées aux journalistes par les rédactions et les hiérarchies, voire les attentes du public. Nous avons volontairement écarté de notre recherche, l'étude de la mise en scène, et des procédés socio-discursifs relatifs aux traitements des faits divers (et plus particulièrement des drames familiaux) utilisés par les médias. De nombreux travaux de grande qualité sur ce sujet ont déjà été publiés. Nous pensons en particulier à la revue *Les Cahiers du Journalisme* qui a consacré plusieurs numéros à la relation médias et faits divers.

---

ses débuts, d'autres journalistes seront interviewés par la suite et nous ne présentons ici que les temps forts de ces « parcours journalistiques ».

Notre objectif était de sentir dans quel état d'esprit, les journalistes, exposés aux meurtres d'enfants (et en particulier aux infanticides commis par la mère) rendaient compte et analysaient de tels actes, en gardant leurs distances, si possible, et en se protégeant, le cas échéant de toute empathie ou au contraire d'un rejet majeur, en conservant une certaine éthique professionnelle. Entre d'autres termes, nous cherchions à comprendre l'impact de cette connivence avec la mort, la violence, le désespoir... Comment ces émotions atteignent-elles le journaliste dans l'exercice de ses fonctions? Impactent-elles les normes professionnelles?

Nous avons donc rencontré un journaliste de presse quotidienne nationale, trois journalistes de presse quotidienne régionale et un journaliste de presse magazine. Ces journalistes ont eu au cours de leur carrière à traiter de faits divers importants et notamment des cas d'infanticides. Un journaliste de presse quotidienne régionale a suivi l'affaire Villemin et un autre l'affaire Courjault.

Dans un premier temps, nous allons dresser un rapide portrait de ces journalistes permettant de connaître davantage leurs parcours professionnels et ensuite, nous nous focaliserons sur ce que nous osons à peine nommer « les risques du métier ». Nous tenons à préciser ici que tous ces journalistes ont accepté volontiers de parler de leur travail et ils ont accepté d'être cités<sup>4</sup>.

Yves Bordenave est reporter au *Monde* au service société et informations générales, mais il suit aussi l'actualité des procès, des faits divers importants. Ce qu'il nomme « des histoires ». Il exerce cette fonction depuis six ans. Auparavant, toujours au *Monde*, il était au service

---

<sup>4</sup> Les entretiens ont eu lieu en 2008 et 2009. Certains journalistes ont peut être changé de fonctions aujourd'hui.

politique « une autre comédie humaine » dit-il. Cela fait plus de trente ans qu'il exerce ce métier.

François Moulin est chroniqueur judiciaire depuis plus de quinze ans à *L'Est Républicain* titre de presse quotidienne régionale (PQR) à Metz, mais, il pratique le journalisme depuis près de trente ans. Il a couvert, entre autres, le procès de Jean Marie Villemin.

Jean Michel Desplos est responsable de la rubrique faits divers à *Sud Ouest*, autre titre de la presse quotidienne régionale, à Bordeaux, depuis 2003, mais il a rejoint cette rubrique en 2001 et il est fait-diversier depuis 20 ans. Avant *Sud Ouest*, il travaillait pour la *Dépêche du Midi* à Agen. C'est un peu par hasard qu'il s'est retrouvé dans cette rubrique, il vient en fait du journalisme sportif.

« Quand je suis arrivé à la *Dépêche*, explique-t-il, nous étions en situation de concurrence, et il y avait la hantise du ratage le matin à la lecture du journal concurrent, aussi personne ne se pressait pour couvrir les faits divers, c'était toujours le dernier arrivé qui si collait et j'ai donc hérité de cette tournée et je me suis passionné pour ce travail ».

Gaëlle Guernalec-Levy est journaliste à *Parents* depuis plus de quatre ans. En charge de la rubrique Société et Mode de vie, elle traite par exemple des nouveaux modes de gardes, des nouvelles formes de la famille... Auparavant, elle a passé cinq ans à *France Soir* aux infos générales, couvrant aussi les faits divers et assurant une chronique judiciaire. Elle est l'auteur d'un livre intitulé *Je ne suis pas enceinte, enquête sur le déni de grossesse* (Stock, 2007). Cette journaliste a enquêté pendant trois ans sur ce phénomène du déni de grossesse qui, jusqu'à l'affaire des bébés congelés, ne rencontrait pas vraiment d'écho. Dans son ouvrage, elle privilégie le récit de nombreuses femmes qui ont découvert qu'elles étaient enceintes au moment d'accoucher.

Guernalec-Levy s'est intéressée au déni de grossesse un peu par hasard. En travaillant sur l'infertilité, elle rencontre un jour une femme qui lui dit « c'est fou, je passe mon temps à chercher les symptômes de la grossesse, alors qu'il y a d'autres femmes qui ne se rendent même pas compte qu'elles sont enceintes ». Ce fut le déclic et la journaliste, par la suite, va réaliser une enquête bouleversante, sur des femmes doublement victimes, victimes d'elles-mêmes et souvent victimes des médias.

Caroline Devos travaille à *La Nouvelle République du Centre Ouest* (NRCO), à Tours. Dans ce titre de PQR, elle s'occupe de la rubrique faits-divers et de la chronique judiciaire depuis cinq ans, mais cela fait neuf ans qu'elle exerce dans ce quotidien. Avant, elle était simple « localière ».

« J'avais travaillé huit ans dans un départemental en Picardie auparavant, dit-elle. J'avais couvert les faits divers, dont l'histoire d'une mère infanticide qui ensuite avait fait une tentative de suicide. Je suivais aussi les affaires au tribunal correctionnel et aux assises et j'aimais cela, en fait, j'aime cet esprit d'enquête dans les affaires criminelles, le besoin de rechercher des informations, de les recouper, de les vérifier ».

Et de poursuivre :

« les faits divers obligent à se confronter à des drames qui font partie de la vie. Le journaliste est exposé à des aspects particuliers de la nature humaine. Par ailleurs, le travail de fait-diversier est aussi beaucoup basé sur le relationnel avec les institutions, la police, la justice... et j'aime comprendre les mécanismes de la justice ».

### **Le ressenti des journalistes**

Les entretiens semi-directifs ont permis de comprendre le vécu et le ressenti de ces journalistes confrontés aux meurtres d'enfant. Tous les entretiens s'articulaient sur les mêmes temps forts : les expériences les plus éprouvantes, et leurs difficultés inhérentes, le détachement et la protection face aux émotions, la recherche d'une attitude éthique responsable, les partis pris, l'écriture, les différences sexuées, le regard sur l'ensemble des

pratiques professionnelles dans des cas similaires... Nous ne restituons ici que les parties les plus intéressantes de nos entretiens.

Yves Bordenave ne manque pas de rappeler, en début d'entretien, que le fait divers n'est pas vraiment le fond de commerce du *Monde*.

« Ce n'est pas notre vitrine insiste-il, c'est confortable, parce qu'on ne se jette pas sur tout ce qui se passe. Nous faisons des choix, à travers une couverture plus sélective, le fait divers n'a pas intérêt en soi, sauf s'il révèle au grand jour une question de société, les dérives de la vie en communauté, la vraie nature de l'homme et l'humanité ».

Mais le journaliste reconnaît volontiers que cette situation de distance du quotidien vis-à-vis du fait divers peut aussi être inconfortable.

« Comme nous portons un regard différent sur le fait divers, on peut aussi passer à côté de quelque chose d'important. Ainsi, par exemple, au début, le *Monde* est passé à côté de l'affaire Villemin, nous ne savions pas que celle-ci allait connaître un tel retentissement médiatique, nous avons rattrapé le coup après. »

Pour ce professionnel, les procès constituent des temps forts dans une affaire criminelle.

« Le procès est un moment particulier, l'aboutissement de l'affaire où tous les acteurs impliqués sont confrontés, les victimes, les responsables, les témoins, les personnes soupçonnées, les défenseurs, les accusateurs... Chacun vient au procès en versant une parole, une version sincère ou non. Le travail de la justice est de se frayer un chemin pour trouver la vérité, une vérité officielle (...). Le journaliste, dans un procès, écoute pour attraper une histoire, pour comprendre cette fêlure qui fait qu'un individu a pu commettre tel ou tel acte répréhensible devant la loi et la morale. Le journaliste est un spectateur certes, mais il n'est pas passif pour autant, il doit rendre compte de ce qu'il entend, et quoiqu'on en dise, on adopte toujours un point de vue, un champ de vision. Notre travail est de raconter soit par une parole qui nous a émus, soit par le biais d'un propos très fort qui nous a interpellés, bref par tout un tas d'éléments subjectifs qu'on ne peut pas expliquer »

Yves Bordenave avoue avoir été confronté à de nombreux meurtres d'enfants, mais son expérience la plus récente et la plus douloureuse reste la couverture du procès Fourniret (mars-mai 2008)<sup>5</sup>.

« Le procès Fourniret, dit-il, est une affaire particulière mettant en scène, deux coupables, deux personnages assez spéciaux. J'ai vécu intensément ce procès et je crois que ce fut le cas pour tous mes autres confrères. Pour la plupart d'entre nous, nous n'en étions pas à notre première affaire criminelle d'importance, nous étions des journalistes rodés, mais quand même ce fut une épreuve spéciale, sordide, nous étions confrontés à l'horreur des assassinats en tant que telle. Un procès de ce type nous fait approcher la possibilité de l'horreur absolue, pas le pourquoi. On fait un parallèle avec d'autres choses horribles comme la torture dans les camps de concentration, on comprend soudain que l'humanité recèle aussi la part la plus horrible de l'individu. Je ne crois pas que les monstres existent en soi. Ceux qui tuent gratuitement, même pas pour violer, Fourniret en était incapable, ne sont que des hommes et leur monstruosité n'est finalement qu'une dérive de l'humanité. Avant le procès Fourniret, je n'avais jamais ressenti aussi fortement, même dans des cas d'infanticides, cette dérive ».

À la question, « le plus difficile? » le journaliste est précis :

« Ce n'est pas forcément le témoignage des proches ou des victimes, la douleur des gens qui viennent à la barre, cela relève de la pure émotion, ils racontent leur tragédie, c'est bouleversant, mais on s'en remet, on est tous plus ou moins un jour confronté à la douleur d'un proche. En revanche, avoir en face de soi tous les matins, Fourniret et sa compagne Monique, qui sont les acteurs de tels massacres gratuits, ils ont tué pour rien parce qu'ils sont sans doute dans une dérive névrotique terrifiante où lui, en particulier, a besoin d'affirmer une domination. Voir cet homme, avoir devant soi un individu fichu comme n'importe qui, un être ordinaire qui un matin va partir en chasse, est une expérience spéciale, éprouvante. On voit alors à quel point l'horreur s'est incarnée humainement et cela interpelle profondément. Il s'agit d'une épreuve dont on se remet difficilement, ce fut mon cas. »

Comment se protéger et garder une démarche journalistique éthique? Le journaliste explique :

« On ne peut pas vraiment se préparer, il n'y a pas de moyens, nous ne sommes que des hommes, nous prenons ces événements en pleine figure, selon notre propre vécu, nous les assumons avec plus ou moins de sérénité ou au contraire d'instabilité. Pour nous protéger, pendant ce procès, qui se déroulait à Charleville

---

<sup>5</sup>Nous avons choisi d'en parler ici, même s'il ne s'agit pas vraiment de notre objet d'étude (les meurtres d'enfants commis par la mère), car les propos recueillis, à nos yeux, restituent de façon éclairée, l'état d'esprit du journaliste confronté à un drame rivalisant en horreur avec l'infanticide. Ce témoignage, selon nous, illustre les risques liés à l'exercice de cette profession.

Mézières, tous les soirs avec les confrères, après l'envoi de nos papiers, nous allions dîner ensemble et bien sur nous reparlions de l'affaire, chacun se détend comme il peut, on plaisante, on sort des blagues parfois salaces, on ironise, on se défoule, cela fait un peu de bien, ça aide ».

(...)

« L'écriture est une sorte de catharsis, poursuit-il, les techniques professionnelles et les préoccupations éthiques et déontologiques reprennent le dessus, ce travail intellectuel libère, car il permet de prendre un peu de distance par rapport aux paroles entendues, aux faits, je crois que cela soulage plus que ça ne protège ».

## **Les risques sur le terrain**

Yves Bordenave évoque aussi une autre affaire, la disparition d'un petit garçon de 4 ans,

Julien, dans la Drôme, qui a été retrouvé noyé. Affaire non élucidée à ce jour. Il est précis :

« Dans un procès, la parole est souvent moins spontanée, il y a eu l'instruction et la parole a été retravaillée. Sur le terrain, la parole est bien plus libre, on attrape n'importe quoi, n'importe quel témoignage. Le seul moyen de se protéger reste la prudence absolue, il faut du recul surtout par rapport à l'empathie que nous pouvons éprouver avec certains protagonistes de l'affaire. La précipitation est souvent source d'erreurs. »

Et de surenchérir :

« Les journalistes ne sont pas là pour juger. Normalement, nous devrions garder notre objectivité. Il faut s'approcher au maximum du sujet tout en gardant ses distances, c'est la difficulté de notre métier. Nous devons créer de la confiance et de la proximité avec les personnes que nous rencontrons pour qu'elles nous parlent, tout en restant vigilant, ne pas trop s'impliquer dans cette relation. Certes, il y a des techniques d'enquêtes, on sait qu'il faut confronter les versions, donner la parole à toutes les parties, vérifier les sources, situer les faits dans le contexte... Mais on peut aussi se faire piéger quand on est sur le terrain. Dans une affaire importante, les témoins savent ce que les journalistes veulent entendre, et ils nous disent ce que nous voulons entendre. Il est donc nécessaire de varier les sources, de garder la tête froide, et de se méfier des jugements actifs ».

Pour ce journaliste, le fait d'être un homme chroniqueur judiciaire ne change pas forcément la donne même s'il reconnaît volontiers que les femmes vivent peut-être plus intensément la parentalité. Il avoue aussi que le fait d'être père ou mère, quand on est un journaliste exposé aux meurtres d'enfants, déclenche des signaux: « On ne peut pas s'empêcher de se projeter, de

penser à ses propres enfants, il faut alors se méfier des partis pris. Le commentaire journalistique doit porter sur les aspects sociétaux de l'affaire et non sur les personnes ».

Quel regard jette-t-il sur la profession et sur ces dérives, ces manquements éthiques? Le journaliste du *Monde* ne mâche pas ses mots :

« Après les cas d'école comme l'affaire Villemin notamment, chacun y va de son *mea culpa*, certes, mais les dérives de la presse sont liées au métier lui-même, on peut toujours se faire piéger. Par ailleurs l'opinion, le public, est toujours en demande sur des affaires croustillantes comme celle du petit Grégory. Il y a une surenchère quasi inévitable, je crois qu'aujourd'hui, avec la multiplication des télévisions et Internet, cela serait pire et les jeunes journalistes ne sont pas plus, pas moins préparés que nous le sommes. Il n'y a rien qui prépare sauf peut-être l'expérience et l'intelligence de chacun le sens du discernement. En revanche, ce qui est détestable chez les journalistes, ce sont les partis pris, on doit s'interdire de juger, d'accuser et d'orienter une information dans un sens ou dans un autre, en un mot de manipuler l'opinion. Le journaliste doit rester dans son rôle. »

### **Le filtre professionnel sert aussi à se protéger**

Le parti pris des journalistes est également une situation qui fait réagir vivement François Moulin. Pour *L'Est Républicain*, ce journaliste a suivi et couvert l'affaire Villemin à partir du Procès du père Jean-Marie<sup>6</sup>.

« Chaque affaire est singulière, je n'ai certes pas pris l'affaire de plein fouet comme mes confrères qui ont couvert l'affaire Grégory depuis le début, mais quand même, le rappel des faits au tribunal reste un moment difficile. Des indications sont données par les experts sur les circonstances de la mort de l'enfant, et tout cela est raconté dans un climat de tension extrême. Il y a du pathos, des sanglots. La découverte du corps, notamment, est un récit difficile à entendre. Même les journalistes chevronnés et aguerris, comme moi, étaient émus. Ce n'est pas une affaire comme les autres, parce que dans celle-ci, on ne sait rien, on ne sait pas qui a tué l'enfant, et le mystère donne encore plus d'intensité à l'évènement, à l'intérêt qu'il peut susciter, chacun a sa conviction, son histoire et son ressenti ».

---

<sup>6</sup> Rappelons que le petit Grégory Villemin a été assassiné le 16 octobre 1984. Les parents avaient reçus plusieurs lettres de menaces, issues d'un mystérieux corbeau avant qu'on ne retrouve cet enfant de quatre ans noyé, pieds et mains liés flottant dans la Vologne. Cette affaire a connu un engouement médiatique exceptionnel et aussi de nombreux dysfonctionnements de la part de la justice, de la police et de la presse. Le père Jean-Marie Villemin a tué son beau-frère Bernard Laroche soupçonné du meurtre. Puis les journalistes s'en sont pris à la mère Christine Villemin. Il y avait les pour et les contre Christine Villemin. La justice a rendu un non lieu en sa faveur pour absence de charge, ce qui était une première en France, mais la mère a continué à être victime d'un véritable acharnement de la part de certains journalistes. A ce jour, le mystère demeure.

Il insiste :

« Dans cette affaire, il y avait deux clans, le clan Laroche et le clan Villemin, puis, après la mort de Laroche “ les anti Christine Villemin ” et “ les pour Christine Villemin ” et ce parti pris se ressentait dans les articles. Pour les premiers, la mère était forcément coupable, cette mère tueuse était du pain bénit pour les médias, cela faisait vendre du papier, ils pouvaient écrire n’importe quoi, ils décrivaient la façon dont ils voulaient la voir. Pour les seconds, elle était innocente. Chacun restait figé sur sa position. Un climat passionnel s’ajoutait à l’horreur initiale, chacun pouvait aussi se projeter dans cette affaire, tous ceux qui avaient des enfants en bas âge ressentaient ce drame avec encore plus d’émotion. C’était vraiment très particulier et éprouvant ».

Comment se protéger et adopter une attitude éthique?

« Il y a comme un filtre professionnel qui s’opère, répond-il. Une des règles de la chronique judiciaire, dans un compte rendu d’audience, c’est l’équilibre, chaque partie doit être traitée de la même façon. Cela permet de garder une distance par rapport aux faits eux-mêmes. Il faut aussi respecter une certaine neutralité, ne pas utiliser par exemple de terme blessant, chacun a droit au respect de sa présomption d’innocence et au respect de sa dignité. J’ai toujours veillé, à travers mon écriture, mon choix du vocabulaire, à ne pas faire passer le ou les coupables de tels actes pour des monstres, et pourtant j’ai également suivi d’autres affaires toutes aussi dramatiques comme l’affaire Dutroux, ou encore l’affaire Simone Weber. La distance, le recul constituent à mes yeux, des éléments de protection pour un journaliste exposé à tant d’émotion et de souffrance et à tant d’horreur. ... ce qui me choque le plus ce sont les journalistes pratiquant la politique de la terre brûlée, ils arrivent quelque part, ils ont déjà des idées préconçues, ils portent des jugements souvent à l’emporte-pièce sur tout le monde, sur l’environnement, le contexte. Ils racontent ce qu’ils ont envie d’écrire et la plupart du temps cela ne correspond pas à la réalité. Ils construisent un récit médiatique, une histoire qui va se vendre (...) Il y a aussi un certain suivisme dans la presse, une absence d’analyses, de vérification des faits.... »

Pour François Moulin, le pire du journalisme s’exprime quand ces professionnels s’impliquent un peu trop.

« J’ai vu des journalistes applaudir ou au contraire siffler les décisions de la justice dans l’affaire Villemin, c’est scandaleux. Il faut aussi que les journalistes apprennent à se protéger d’eux-mêmes et de leurs propres égarements et emportements. Il est si aisé de se faire piéger par nos émotions, celles du public et pire encore par les pressions de nos rédactions. Le journalisme, c’est aussi avoir une culture du doute. »

### **Le fait divers : l'école de la rigueur.**

Pour Jean Michel Desplos, un fait-diversier est avant tout un homme de contacts et de terrain. Ce dernier, en effet doit d'abord créer des relations de confiance et de proximité avec les institutions puisqu'une partie de son travail chaque jour se résume à des prises de contact régulières avec le corps des sapeurs pompiers, la gendarmerie, le commissariat, et le magistrat de permanence. Le travail du journaliste et l'obtention ou non d'informations essentielles dépend donc de la bonne qualité de cette relation « quand on fait son travail avec rigueur et honnêteté, explique le journaliste, il est plus aisé sur le terrain d'être à la hauteur ».

Être à la hauteur, pour ce dernier, signifie, respecter toutes les règles déontologiques professionnelles et respecter aussi ses relations avec toutes ces personnes ressources.

« Je ne peux pas me permettre de manquer une journée, confirme-t-il, je vais les voir chaque jour, ou je passe un coup de téléphone, je montre que je suis sur le terrain d'autant plus que ma compétence territoriale est grande puisque je couvre tout le département de la Gironde, mais aussi les Landes et la Charente Maritime. En fait, toute la partie faits-divers des différentes éditions de *Sud Ouest* est traitée à Bordeaux, je dois aussi pouvoir compter sur le travail des correspondants dans chaque commune ».

Au cours de sa déjà longue carrière, Desplos a été confronté à différentes affaires d'infanticides, au retentissement plus régional que national.

« Dans de telles situations, on sort du cadre du fait divers, entre guillemets, classique. Il est nécessaire de prendre encore plus de précautions, plus de recul, on touche à la vie. Il faut prendre des précautions surtout avec les victimes, les familles. Les personnes peuvent être choquées, on doit respecter la douleur. Pour éviter de se faire piéger, mais aussi pour se prémunir contre la charge émotionnelle que véhiculent de telles tragédies, il faut pouvoir parler de l'affaire avec ses confrères, ne pas rester seul dans son coin à ruminer des questionnements, des impressions. Le contact avec d'autres journalistes, mais aussi des discussions avec sa propre rédaction apportent parfois un éclairage plus net sur des aspects qui nous échappaient peut-être... se protéger et se prémunir des dérives faciles passe aussi par une écriture sobre, un vocabulaire distancié, il ne

faut pas sombrer dans le voyeurisme facile. (...) Dans les affaires d'infanticides, je ne parle pas des motivations de la mère tant que les experts ne sont pas intervenus. Généralement, les mères mises en garde à vue parlent peu. Avant le procès d'assises, j'essaie toujours de rentrer en contact avec les psychiatres pour en savoir un peu plus sur l'état d'esprit de la mère. Parfois, on ne sait rien, on ne peut rien affirmer. Je n'ai pas d'enfant et peut-être que cela me protège un peu contre ces crimes horribles. Ma technique de défense, je veux dire par là, la façon de prendre de la distance et de respecter une certaine éthique professionnelle, reste vraiment la discussion, le partage avec les autres, les échanges... Par ailleurs, je reste toujours lucide et prudent sur de tels dossiers, on peut déraiser très vite si on ne vérifie pas tout ce qu'on reçoit comme informations. En plus, certaines personnes, comme les avocats notamment, savent bien utiliser la presse pour faire passer tel ou tel message, les différents enquêteurs aussi ont parfois des orientations opposées. Il faut du recul, cela vient avec l'expérience. Ensuite, c'est l'écriture, qui doit être concise qui nous aide à être plus rigoureux. Le fait divers, c'est l'école de la rigueur, il faut rester dans les clous et ne pas en sortir ».

### **Faire son travail avec de la retenue**

Caroline Devos a suivi l'affaire Courgault pratiquement depuis ses débuts, jusqu'au procès de Véronique Courgault, la mère qui a avoué le meurtre de trois nouveaux nés. Pendant qu'elle couvrait ce drame sordide, la jeune journaliste était en pleine procédure d'adoption d'un enfant. Cette proximité avec une mère « tueuse » a créé chez elle de nombreux questionnements sur la maternité, l'amour maternel, le bonheur qui devrait entourer l'arrivée d'un enfant. La jeune femme, dès le début, a été troublée par cette affaire si particulière<sup>7</sup>.

« Les époux Courjaut, explique la journaliste, dès leur retour en France, ont tenu une conférence de presse chez leur avocat. Ils niaient les faits et leur implication, malgré les analyses ADN. Il régnait un sentiment assez curieux, la mère n'était pas très à l'aise. (...) Dès le départ, j'ai eu la conviction qu'ils étaient les parents des bébés retrouvés congelés. Cette conviction me gênait quelque peu dans mon travail, j'avais un peu de mal à me détacher de ce ressenti, mais je ne croyais pas du tout à la thèse du complot, évoqué par d'autres médias. Malgré tout, j'avais peur de me tromper, je me souvenais de l'affaire Grégory et je ne voulais pas me laisser emporter par mes convictions, alors je m'en tenais aux faits rien qu'aux faits. Mais je suis partie enquêter à Séoul, j'ai rencontré la police, le médecin légiste, et les scientifiques qui avaient fait les tests ADN. Ils avaient croisé les prélèvements avec d'autres effectués sur les autres enfants du couple et tous les tests démontraient bien le lien avec les parents. Pour moi, il s'agit d'une preuve scientifique irréfutable. Je n'avais pas de doute. Par ailleurs, je me suis rendue

---

<sup>7</sup> Les propos de la journaliste ont été recueillis avant le procès de la mère.

également dans le quartier français de Séoul, où j'ai rencontré des proches des époux Courgault... (...)

« Sur cette affaire par exemple, j'ai beaucoup travaillé sur le déni de grossesse, à travers des recherches bibliographiques, des rencontres avec des experts... Les femmes journalistes ont sans doute une approche plus sensible que les hommes, ce fut mon cas, mais cela ne m'a pas empêché de faire mon travail avec rigueur, vigilance, éthique et retenue ».

De la retenue, elle n'en a pas vu chez tous ses confrères. Certes, les médias ne sont peut-être pas tombés dans les travers de l'affaire Villemin où des journalistes, par exemple, avaient proposé de l'argent aux parents pour prendre des photos de l'enfant dans son cercueil (Lacour 1993). Mais Caroline Devos s'étonne :

« Certaines choses étaient surprenantes. Comment, par exemple, certains journalistes ont-ils pu publier la photographie de mariage des Courgault? Le fait que Mme Cougault était en noir ce jour-là a donné lieu à toutes sortes de suppositions et rumeurs romancées. Certains journalistes parisiens, sous prétexte d'aider la famille Courgault à défendre sa thèse, se sont installés directement chez eux. Où est la distance journalistique, le recul nécessaire pour traiter de semblables affaires? Où est la déontologie? On ne peut pas, quand on est journaliste prendre faits et causes. Tout cela était curieux et interpellant ».

## **Conclusion**

L'infanticide est présent dans la mythologie, dans la bible, mais il est aussi partagé par des sociétés primitives. Acte incompréhensible par excellence, il ne manque jamais de déchaîner la passion des médias et tous ces journalistes couvrant de tels faits ont d'abord à se protéger d'eux-mêmes de ces vieux démons portés par des croyances religieuses, qui font de la mère qui tue le fruit de sa chair, un monstre.

Les journalistes exposés au « mal de mère » doivent apprendre à se méfier de cette surcharge émotionnelle, de cette implication quand on s'approche de trop près de l'horreur et de la souffrance. Ils ont, souvent, à résister au système, aux pressions de l'opinion, de leur hiérarchie, qui attendent du sensationnel, du sang, des déchirures. Même si, dans notre

enquête, les témoignages entendus n'évoquent pas vraiment cet aspect de leur travail, on ne peut l'ignorer.

La plupart des journalistes rencontrés parlent de l'écriture comme un filtre, un espace professionnel, un acte d'apaisement imposant la nécessité de s'en tenir aux faits pour ne pas dériver. L'écriture apparaît comme le moment où les normes professionnelles s'imposent. Pour certains, c'est la confrontation avec des confrères qui empêche cette solitude face à un événement grave et les dérapages déontologiques. D'autres remarquent que sur le terrain, les pièges sont nombreux. En effet, les différents acteurs, sur le terrain d'un drame, mais aussi les différentes forces en présence (magistrats, avocats, policiers...) ont quelque peu tendance à utiliser la presse pour faire passer leur message.

Tous les journalistes parlent d'une histoire en train de se raconter et il y a toujours une façon de raconter pour que le « charme » s'opère. Tous évoquent plus ou moins un espace de doute, une sorte de questionnement éthique où le journaliste assure sa liberté individuelle, son sens du discernement, sa grille et sa hiérarchie des valeurs, un espace où l'être humain s'interroge autant que le professionnel. L'éthique du journaliste se situe aussi entre le permis, l'interdit et le possible, avoir accès à une information ne donne pas forcément le droit de la publier.

Aujourd'hui, les manquements éthiques des journalistes alimentent de nombreux débats, sans doute parce que le système médiatique fait que les journalistes sont plus dans la performance, que dans l'intelligence. Les questions éthiques surgissent comme on peut le voir à travers ces différents récits de pratiques, quand les journalistes se retrouvent dans des situations heurtant leur ressenti ou leur vécu. Un travail sur l'éthique professionnelle impose sans doute que soit

clairement défini le sens de la mission du journaliste surtout en cette période mouvementée où la technologie repousse les limites. Pour Aidan White<sup>8</sup>

« les temps peuvent changer, les instruments de la communication peuvent évoluer, la façon dont nous travaillons aussi, mais le journalisme éthique demeure interchangeable. Nous sommes contraints à nous efforcer de dire la vérité, nous devons être impartiaux et équitables, nous devons avoir conscience des conséquences de nos paroles, de nos articles et de nos reportages audiovisuels. Ceci constitue les principes essentiels d'un journalisme éthique » (2009).<sup>9</sup>

La lecture des rubriques faits divers dans les supports de presse montre à quel point il est aisé de se laisser emporter par les émotions et partis pris. À nos yeux, l'éthique demeure un vrai défi de formation permanente, y compris chez les journalistes en activité.

\* \* \*

### **Références**

JUNG, Carl-Gustave Jung et Charles KERENYI (1993), *Introduction à l'essence de la mythologie*, Paris, Payot-Rivages

LACOUR, Laurence (1993), *Le bûcher des innocents, l'affaire Villemin*, Paris, Plon.

WHITE, Aidan (2009), « Campagne mondiale pour un journalisme éthique », *Le Journaliste*, SNJ, Paris N° 295 /296, 4<sup>e</sup> trimestre 2009 / 1<sup>er</sup> trimestre 2010.

---

<sup>8</sup> Secrétaire général de la FIJ (fédération internationale des journalistes)